

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 72

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bre le plus élevé de combattants : 472.000 hommes. A Sadowa, 436.000 soldats se sont entre-choqués ; puis viennent Gravelotte 300.000 ; Bautzen, 259.000 ; Borodino, 251.000 ; Sedan, 244.000 ; Waterloo, 217.000 ; Ligny, 165.000 ; Wagram, 65.000.

Cette dernière bataille est la plus terrible hécatombe du siècle, avec sa proportion du 38 pour 100 de tués ou blessés. Pour Waterloo, la proportion est de 24 pour 100 ; pour Sedan, 22 pour 100 ; pour Gravelotte, 8 pour 100.

A côté de cela, certains décomptes particuliers accusent de terribles déchets. A Plewna, certaines compagnies perdirent jusqu'à 75 pour 100 de leur effectif ; à Saint-Privat, un régiment d'infanterie de marine vit coucher à terre 68 pour 100 de ses hommes. On constate en outre, dans toutes les statistiques, que les pertes en officiers sont deux ou trois fois supérieures à celles de la troupe.

Relevons aussi l'action des diverses armes au point de vue des pertes éprouvées par les armées ;

Dans la guerre de 1866. Perte des Autrichiens : par le fusil, 90 pour 100 ; par l'artillerie, 3 pour 100. Perte des Prussiens ; par le fusil, 79 pour 100 ; par l'artillerie, 16 pour 100.

Dans la guerre de 1870-71. Perte des Français : par le fusil, 70 pour 100 ; par l'artillerie, 25 pour 100. Perte des Allemands ; par le fusil, 94 pour 100 ; par l'artillerie, 5 pour 100.

MENUS PROPOS

Mariages en Alsace-Lorraine. — La statistique suivante, relative aux mariages célébrés à Strasbourg l'année dernière est intéressante à signaler.

Sur 882 femmes nées en Alsace-Lorraine, 646 ont épousé des Alsaciens-Lorrains, 95 des Prussiens, 24 des Badois, 24 des Wurtembergeois, 48 des Badois, 22 des hommes appartenant à d'autres Etats de l'empire, 23 des étrangers.

Sur 772 hommes nés en Alsace-Lorraine, 646 ont épousé des Alsaciennes, 10 des Prussiennes, 21 des Bavaroises, 16 des Wurtembergoises, 47 des Badoises, 5 des femmes appartenant à d'autres Etats de l'empire, 27 des étrangères.

On ne donne pas la statistique pour le reste de l'Alsace-Lorraine.

Le phonographe en justice. — Les usages du phonographe se multiplient. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis les maîtresses de maison, au lieu de prier leurs invités d'écrire une pensée mémorable sur leur album, leur demandent de vouloir bien énoncer une phrase non moins mémorable dans un phonographe.

Un autre usage, préconisé par certains, se recommande à dame Thémis.

Des accusés, à l'audience, jurent parfois leurs grands dieux qu'ils « n'ont jamais dit ça au juge d'instruction » ? Sans doute, on peut rechercher les réponses faites à celui-ci ; mais c'est laborieux et les jurés peuvent craindre que l'accusé n'ait pas été compris.

Il n'y aurait plus d'erreur possible si, en cour d'assises, en face du président, on plaçait le phonographe, témoin aussi fidèle qu'incorruptible. « Accusé, vous avez dit telle chose au juge d'instruction. — Jamais de la vie, j'ai dit juste le contraire ! — Nous allons bien voir », répondrait le président. Et il tournerait la manivelle du phonographe qui dirait impartiale-

ment la vérité, et, sans discussion possible, éclaircirait le débat.

Les îles du Diable. — Il n'y en a pas qu'une en effet, et plusieurs îles partagent, avec l'île de Dreyfus, le privilège de porter ce nom truculent.

On trouve une île du Diable en Irlande au milieu du vaste lac de Killarney. C'est un rocher de haute et large dimension et de forme bizarre, dont le sommet est couronné d'une touffe d'arbres. De nombreux curieux, pendant la saison d'été, y débarquent en bateau et s'amuse à en faire l'ascension toujours assez difficile, mais sans danger.

On trouve aussi deux îles du Diable relativement importantes dans la baie de Chesapeake et à quelques milles en mer d'Halifax au Canada.

Enfin, le Diable a donné son nom à des lacs, à des rivières, à des précipices, à des ponts, etc. La géographie libre-penseuse aura fort à faire pour « lâcher » tous ces noms-là.

Noirs et blancs. — On s'est demandé bien des fois pourquoi les noirs ne sont pas blancs. Mais jamais il n'est venu à la pensée d'un Européen de rechercher pourquoi les blancs ne sont pas noirs.

Pourtant, les noirs, de leur côté, se sont posés ce problème et voici comme il l'ont résolu, si nous en croyons le *Journal des Débats*, qui nous sert aujourd'hui l'anecdote suivante :

Un explorateur ayant demandé à un noir d'où, à son avis, venaient les Européens, le noir répondit : « Toi, tu habites dans l'eau ; tu t'ennuyais et tu es venu sur la terre. Tu étais noir comme moi, mais en demeurant dans l'eau tu es devenu blanc. — Comment cela ? — Mais quand nous sommes morts et qu'on nous jette à l'eau, nous devenons blancs comme toi, au bout de quelques jours. Par conséquent tu es blanc parce que tu demeures dans l'eau. »

Il paraît, en effet, toujours d'après le *Journal des Débats*, que les corps des nègres deviennent blancs après un séjour plus ou moins long dans l'eau ; le nègre, interrogé par l'explorateur, en déduisait que les blancs devaient sortir de l'eau.

Chauvinisme philologique. — Le ministre de la guerre italien prépare une ordonnance qui prescrit aux autorités militaires de supprimer toutes les expressions étrangères qu'on emploie dans les divers sports et de les remplacer par des mots italiens.

Une mesure analogue, on s'en souvient, a été prise naguère par le gouvernement allemand.

Inutile de dire que nombre de mots ainsi pros crits sont des mots français.

Mais suffit-il d'ordonner pour que la langue change ? Si les mots français paraissent plus commodes aux Allemands et aux Italiens qui les prononcent, ils subsisteront certainement.

D'Ennery et l'éléphant. — On raconte comme un trait d'Ennery qui vient de mourir cette amusante anecdote. Le célèbre écrivain avait transformé en drame le roman de Jules Verne, le *Tour du monde en quatre-vingt jours*.

A un des tableaux, il faisait figurer un éléphant. M. Larochelle, un des directeurs de la Porte Saint-Martin, s'offusqua de ce personnage.

— Biffons l'éléphant, dit-il.

M. Ritt, l'autre directeur, était d'avis contraire.

— Gardons l'éléphant, répliqua-t-il avec conviction.

M. Larochelle, à contre-cœur, fit alors fabriquer un éléphant en baudruche.

Mais M. Ritt, qui tenait à son idée, loua un éléphant en chair et en os, qui obtint le plus vif succès.

Un jour, d'Ennery rencontra M. Larochelle.

— Vous devriez acheter l'éléphant, dit-il au prudent directeur.

Celui-ci sursauta.

— L'acheter ! vous êtes charmant, on m'en demande huit mille francs tandis qu'en location il ne nous coûtera que soixante francs par soirée.

Or, la pièce eut tout d'abord six cents représentations de suite, et la simple location du pachyderme, pendant cette période, coûta trente-six mille francs.

LETTRE PATOISE

Ai y é dje in bout de temps qu'i solô d'étre bouebe : i décidé de me mairiai. Main y n'ai vû pe de tchance, poêche que niun ne m'veulais. Ça pou çoli qu'in bé djoé, i me décidé de demaîndai enne fanne chu ci bon pté *Pays di Duemoinne*. Po motrai és baichattes qu'i n'é-tô pe finnement aiche bête qu'i seu peu, i fésé mai demaînde en verses en piaice de prase. Main nom de mai viè ! qué bétige i fésé li ! I diô és baichattes que m'voérint de m'envie ioute photographie. I m'pensô d'avaince qu'i n'en recidrô piépe enne. Main aipré çoli, stu que feu ébâhi, ça bin moi. Tos les sois, i recio pai lai pochte des moncés de photographies de baichattes que vlin pai fouêchème mairiai. Di maitin soi, an caquai en mai pouêche: lallo euvri — C'é-tait oncoé des baichattes (c'a-t'ai-dire, des fidiures de baichattes) que s'aimoînnint. Ço qu'i en ai vu des souêtnes, i vos n'lo saïro prou dire. Ai y en aivai des coêchattes, des maigrattes, des petêtes, des londges, des belles, des noirattes, des peuttès. Enfin djemai i n'en voirai pu tain en mai vie. In en seu l'ai vu dégottai pø tot de bon, tchinze djoés de cheûte. Voici in bout de temps qu'elles me léchint in pø tranquille. Main, Duemoinne pessai, qu'âce qui revoyé chu lai feuille ? — Encoé enne que se révoyai et que m'feusai des aivainces. C'a lai môde euvriê toennerre d'Esu ! elles v'lan me faire ai de-veni fô !

An cté qu'ainme lai fairene et fait de cheu belles poésies, i répondrai çoci : ce n'a pe le tot de se yeuvai maitin... etc.

De aye, mai belle, l'airrive trop tai. Mitenaint i en ai trovai enne rudement belle, enne djuénatte. I l'ainme, elle mainme, nos s'ainmant. Nos se velan mairiai en lai Saint-Maitchin. I l'invite en lai-nace, te n'é que de veni, te seré bin reciai tot de mainme. In mot pou fini : I ne seu pe aiche véye qu'i le diô. main aiche djuénne et aiche bé que mai future. Te bisque hain ?...

Civêye bouebe...

Cote de l'argent

du 17 mai 1899

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110 le kilo.